

TRAIL DU ROC DE LA LUNE 2022

REGLEMENT « L'ALZONAISE » (15 KM) 800 D+

ORGANISATION	Roc de la Lune Sports Nature – Mairie – 30770 ALZON carolepouget@laposte.net – 06 75 00 32 66
EPREUVE	L'ALZONAISE : Epreuve 15 km (ouverte aux plus de 16 ans)
TARIF	10 € jusqu'au 31 mars (inscription par internet) 15 € inscriptions sur place Repas d'après course : 12 € (Pas de réservation de repas sur place)

ATTENTION !! Aucun repas ne sera délivré au-delà du 31 mars

INSCRIPTIONS	Inscriptions en ligne sur www.trailrocdelalune.fr via Timing Zone ou www.timingzone.com Pas d'inscriptions papiers.
---------------------	---

TIMING ZONE – 62 Chemin des Gipières – 06370 MOUANS-SARTOUX
Email : manuvignes@timingzone.com
Possibilité de vérifier votre inscription sur le site internet

(500 inscriptions maximum)

RETRAIT DOSSARDS	Salle des fêtes d'Alzon (Gard) :
-------------------------	----------------------------------

Le vendredi 15 avril de 14h00 à 22h00

Le samedi 16 avril de 7h00 à 10h00

Pièce d'identité obligatoire

MATERIEL OBLIGATOIRE	<ul style="list-style-type: none">- Eco-tasse- réserve alimentaire en semi-auto suffisance- réserve d'eau (1L minimum)- couverture de survie (2m x 1m)- téléphone portable avec le numéro du PC sécurisé- bonnet- gants- veste chaude- sifflet
-----------------------------	--

L'organisation met en garde contre les conditions météo difficiles qui peuvent être rencontrées

DEPART	X : FEMININE : Samedi 16 avril : 10h30 - Salle des fêtes d'Alzon (30) Y : MASCULINE : Samedi 16 avril : 10h45 – Salle des fêtes d'Alzon (30)
---------------	---

ARRIVEE	Salle des fêtes d'Alzon
----------------	-------------------------

RAVITAILLEMENTS	S : solides / L : liquide
------------------------	---

- Arrivée : S/L

BARRIERE HORAIRE	15 km : 5 heures de course à l'arrivée
-------------------------	--

RECOMPENSES	<p>Lots pour les 3 premiers au scratch (Hommes et Femmes) Lots pour le 1^{er} de chaque catégorie (Homme et Femme) Remise des récompenses : samedi 15h30</p>
SECURITE	<p>Il sera demandé à tous les coureurs une licence délivrée par la FFA, la FSCF, FSFGT, UFOLEP, En cours de validité ou pour les non licenciés, un certificat de non contre-indication à la course à Pied en compétition datant de moins d'un an. Contrôle coureurs – Poste de Secours - liaison téléphonique sur tous les ravitaillements Présence de la protection Civile – médecin – infirmières – aide soignantes - kiné-secouristes Les accompagnateurs à vélo sont interdits – les bâtons sont autorisés –</p> <p>En cas d'intempéries les organisateurs peuvent vous contraindre à évoluer en groupe (ex : brouillard) et se réservent le droit de modifier les parcours, les barrières horaires ou même d'annuler l'épreuve.</p> <p>L'organisation met en garde contre les conditions météo difficiles qui peuvent être rencontrées</p>
ANNULATIONS	<p>L'annulation sera possible, après examen par le bureau, pour cause d'accident ou de maladie du participant (certificat médical obligatoire). Pour toute autre raison, merci de nous contacter</p>
REMBOURSEMENTS	<p><u>Après acceptation par le bureau directeur</u>, un remboursement pourra être effectué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jusqu'au 28/02 remboursement à 100% sur certificat médical - du 01/03 au 15/03 remboursement à 50 % sur certificat médical - du 15/03 au 31/03 remboursement à 25 % sur certificat médical - après le 31/03 aucun remboursement.
ABANDONS et RAPATRIEMENTS	<p>Sauf blessure, un coureur ne doit abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard. Le rapatriement sera décidé avec le chef de poste.</p>
ENVIRONNEMENT	<p>Les organisateurs travaillent en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Cévennes, pour vous permettre de découvrir des lieux extrêmement protégés . Il est donc impératif de respecter l'Environnement, la Faune et la Flore au milieu desquels vous allez évoluer. Tout geste de non respect sera susceptible de disqualification (jet de déchets au sol, aucune coupure de tracé etc...)</p>
ECOLOGIE	<p>Dans un souci de démarche écologique, les timbales plastiques seront supprimées sur les ravitaillements, il sera donc demandé à chaque concurrent de se munir d'une Eco-tasse.</p>
DISQUALIFICATION	<p>L'organisation se réserve le droit de disqualifier un concurrent pour tricherie, non respect d'un autre concurrent, des bénévoles, du public, du règlement, des équipements ou de l'environnement et pour toute autre raison qui lui semblera susceptible d'être sanctionnée.</p>
ANTI-DOPAGE	<p>Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle anti-dopage. En cas de refus ou d'abstention, le sportif sera sanctionné de la même façon que s'il était coupable de dopage</p>
ASSURANCE	<p>RESPONSABILITE CIVILE : les organisateurs sont couverts par les polices souscrites à Suravenir Assurances et Groupama. INDIVIDUELLE ACCIDENT : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.</p>
DROIT à L'IMAGE	<p>Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.</p>

